

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16 novembre 2021

Délibération
n° CA 2021 - 138

**relative aux tarifs des formations préparant aux examens comptables supérieurs - DCG et DSCG -
proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2022-2023**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles D 714-62,
Vu l'avis du conseil de l'École de Management dans sa séance du 8 octobre 2021,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Les tarifs des formations préparant aux examens comptables supérieurs - DCG et DSCG - proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2022-2023, annexés à la présente délibération, sont adoptés.

Le Président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

Tarifs des formations préparant aux examens comptables supérieurs - DCG et DSCG -
proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2022-2023

PRÉPARATION AUX EXAMENS COMPTABLES SUPÉRIEURS

Tarifs 2022/2023

Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)

Diplôme Comptabilité et de Gestion 2ème année (DCG 2)

Diplôme Comptabilité et de Gestion 3ème année (DCG 3)

Etudiants non boursiers

800 € (hors droits d'inscription)

Etudiants boursiers

400 €

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) - 1ère année

Etudiants non boursiers

1000 € (hors droits d'inscription)

Etudiants boursiers

500 €

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) - 2ème année et

DU Diplôme Universitaire Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DUSCG)

Etudiants non boursiers

1000 € (hors droits d'inscription)

Etudiants boursiers

500 €